

Avant-propos

Le Maroc est un pays d'émigration depuis son indépendance en 1956, voire avant, et ce, grâce à une politique de plus en plus ouverte à l'émigration comme outil d'intégration internationale et de développement. À partir de 1990, avec la création de deux institutions publiques chargées d'améliorer ses relations avec sa diaspora, le Maroc a commencé à envisager l'émigration comme vecteur de développement. À bien des égards, il a été un chef de file mondial dans le domaine, produisant plusieurs des premiers projets innovants liant les migrations au développement. L'émigration et les transferts de fonds du Maroc se poursuivent : en 2015, les émigrés représentaient environ 8 % de la population du pays, tandis que les transferts de fonds représentaient environ 7 % du PIB.

La complexité croissante des flux migratoires et le rôle grandissant des transferts de fonds au Maroc ont conduit le gouvernement à réformer le ministère chargé des migrations en 2013 (ministère chargé des Marocains résidents à l'étranger et des Affaires de la migration, MCMREAM), élargissant son rôle lié aux migrations, mais aussi à lancer le programme Sharaka avec l'Union européenne en 2015 afin de mieux intégrer et formuler la politique des migrations. Il est à espérer que ces initiatives permettront au gouvernement de mieux tirer parti des migrations dans une perspective de développement du pays. De nombreuses institutions participent à la gestion des migrations dans le pays, mais rares sont les études apportant une base de connaissances suffisante pour garantir des réponses politiques éclairées et cohérentes dans le domaine des migrations et du développement.

Ce rapport entend combler cette lacune. En 2013, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Commission européenne ont lancé un projet visant à recueillir des données empiriques au sujet des interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) dans dix pays à travers le monde, dont le Maroc. Les conclusions présentées ici à propos du Maroc sont le fruit de quatre années de travail de terrain, d'analyses empiriques et de dialogue politique, en collaboration avec Thalys Conseil S.A.R.L., sans oublier le soutien actif du MCMREAM.

Ce rapport examine dans quelle mesure les diverses dimensions de la migration affectent des secteurs politiques essentiels au Maroc : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Il analyse par ailleurs l'influence des politiques adoptées dans ces secteurs sur tout un éventail de résultats migratoires, tels que la décision de migrer, et de retourner ainsi que l'utilisation des transferts de fonds des migrants. L'analyse empirique repose sur des travaux de terrain

au Maroc, incluant la collecte de données quantitatives auprès de 2 231 ménages et 25 communautés à travers le pays, et la conduite de 30 entretiens qualitatifs auprès de parties prenantes.

Le rapport sur le Maroc est publié en parallèle avec neuf autres rapports nationaux et un rapport comparatif qui met en parallèle les résultats des différents pays et fournit un cadre d'action cohérent, s'appuyant sur les travaux de terrain et l'analyse conduits dans les dix pays partenaires. L'analyse sur le Maroc s'entend comme une boîte à outils permettant de mieux comprendre le rôle joué par les politiques publiques eu égard au lien entre migrations et développement. Elle vise à favoriser le dialogue politique et à proposer une orientation afin d'intégrer au mieux la question des migrations dans les stratégies nationales de développement. Forts des échanges menés avec les principaux intervenants et décideurs du pays, le Centre de développement de l'OCDE et le MCMREAM entendent poursuivre leur coopération en vue de renforcer la contribution positive des migrations en faveur du développement durable du Maroc.

Mario Pezzini
Directeur du Centre
de développement et Conseiller
spécial auprès du Secrétaire général
de l'OCDE sur le développement

Remerciements

Le rapport *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc* a été préparé par l'Unité Migrations et compétences du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en coopération avec Thalys Conseil S.A.R.L. et avec le soutien du ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration (MCMREAM)*.

L'équipe était dirigée par David Khoudour, Chef de l'Unité Migrations et compétences, sous l'autorité de Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE et Conseiller spécial du Secrétaire général de l'OCDE sur le développement. Le rapport a été rédigé par Lisa Andersson, Bram Dekker, Jason Gagnon et Hyeshin Park du Centre de développement de l'OCDE. L'équipe remercie également Vararat Atisophon, Fatou Diarrassouba et Marion Richard, du Centre de développement de l'OCDE, pour leur assistance technique dans la préparation de ce rapport. L'équipe éditoriale du Centre de développement de l'OCDE, dirigée par Delphine Grandrieux, en a fait une publication. La couverture a été conçue par Aida Buendía. La traduction a été faite par Hélène Boccage et révisée par Isabelle Delpech. Jason Gagnon a assuré la coordination du rapport.

Cette étude s'appuie sur du travail de terrain mené au Maroc. Les données requises aux fins de l'enquête auprès des ménages ont pu être recueillies avec la coopération de l'équipe de Thalys Conseil S.A.R.L., dirigée par Mehdi Zirari.

Le soutien du MCMREAM et du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI) en qualité de correspondant du gouvernement dans le cadre du projet a été vivement apprécié. Ils ont joué un rôle important dans l'organisation du séminaire de lancement du projet au Maroc en novembre 2013 et dans le cadre de l'événement de lancement programmé au mois de septembre 2017. Divers représentants du Gouvernement marocain ont pris part à l'ensemble des événements et formulé de précieux commentaires et observations aux fins du rapport.

Le Centre de développement de l'OCDE remercie tout particulièrement la Commission européenne pour son soutien financier et sa collaboration dans l'exécution de ce projet conduit sur une période de quatre années**. Nous souhaitons remercier en particulier Stefano Signore, Camilla Hagström, Isabelle Wahedova,

Julien Frey, Sara Monterisi, Constance Motte et Geza Strammer de la Commission européenne. Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à l'égard de la précieuse contribution d'Hélène Bourgade, décédée avant l'achèvement du projet.

* Depuis avril 2017, ce ministère est devenu le ministère délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration. Désormais, dans ce rapport, MCMREAM se réfère à ce ministère.

** Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne. Le contenu de la publication est de la responsabilité du Centre de développement de l'OCDE et ne reflète en aucun cas les vues de l'Union européenne.



Extrait de :

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264279193-fr>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Avant-propos », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264279193-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.